

PRIX OPUS

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA MUSIQUE

29^e édition / Saison 2024-2025

du 3 septembre 2024 au 1er septembre 2025

ALBUM DE L'ANNÉE

Musiques médiévales, de la Renaissance, baroque

Musiques classique, romantique, postromantique

Musiques moderne, contemporaine

Musiques actuelle, numérique, mixte

Musiques jazz

Musiques du monde et traditionnelles québécoises

Impulsions anciennes, classiques, romantiques, modernes, postmodernes

**Admissibilité
Fonctionnement
Critères d'évaluation**

PRIX ALBUM DE L'ANNÉE

- Musiques médiévales, de la Renaissance, baroque
- Musiques classique, romantique, postromantique
- Musiques moderne, contemporaine
- Musiques actuelle, électroacoustique
 - Musique actuelle: Courant musical ayant débuté dans les années 80 au Québec. Musique de création où se rencontrent différents genres musicaux, qui explore les frontières entre le bruit et le son, où l'improvisation a une place de choix et où s'inscrit un nouveau partage entre le chef-fe, les interprètes, et le compositeur·rice, qui peut être également interprète. Un souci de parité et d'inclusion fait également partie de la proposition artistique.
 - Musique électroacoustique : musiques concrètes, acousmatiques, mixtes, paysages sonores, en direct ou non, ou toute nouvelle forme numérique expérimentale.
- Musiques jazz
- Musiques du monde et traditionnelles québécoises
- Impulsions anciennes, classiques, romantiques, modernes, postmodernes
 - Albums présentant en majorité des œuvres originales dont l'esthétique trouve son ancrage dans les courants de musiques ancienne, classique, romantique, moderne et/ou postmoderne. On retrouve ici des musiques instrumentales et/ou vocales de concerts, de films, de jeux vidéos et/ou destinées à d'autres médiums. Les arrangements de musiques issues de la pop et ses dérivés sont exclus de cette catégorie.

Le prix est décerné à l'artiste principal·e ou à l'ensemble

Le trophée est remis à l'artiste principal·e ou au directeur·rice artistique de l'ensemble

Critères d'admissibilité

Pour être admissible, une inscription doit être déposée par un·e artiste, un ensemble, ou une maison de disques [membre du CQM](#) et satisfaire aux critères suivants :

- Les artistes en performance sur l'album doivent être **en majorité** (51% et plus) citoyen·nes canadiens ou résident·es permanent·es et résider habituellement au Québec. Les candidats·es qui résident à l'extérieur du Québec depuis deux ans et plus sont exclus, à moins qu'ils ne conservent leur statut de résident·e du Québec. Dans ce cas, il est de leur responsabilité de démontrer leur admissibilité en confirmant leur participation au régime d'assurance maladie du Québec ;
- Dans le cas d'un **récitation ou duo**, tous les artistes en performance sur l'album doivent être citoyen·nes canadien·nes ou résident·es permanent·es et résider habituellement au Québec. Les candidat·es qui résident à l'extérieur du Québec depuis deux ans et plus sont exclu·es, à moins qu'ils ne conservent leur statut de résident·e du Québec. Dans ce cas, il est de leur responsabilité de démontrer leur admissibilité en confirmant leur participation au régime d'assurance maladie du Québec ;

- Les albums doivent avoir été mis en vente au cours des 12 mois précédant le 1^{er} juin de l'année d'inscription ;
- L'enregistrement audio doit être d'une durée minimale de 30 minutes ;
- Les rééditions historiques et les compilations sont acceptées ;
- Un album doit être inscrit en respectant la date limite d'inscription ;
- Le paiement d'inscription doit se faire lors de l'inscription. Un délai d'une semaine est accordé pour le paiement par chèque ;
- Un album ne peut faire l'objet d'une seconde inscription tant qu'il est commercialisé.

Fonctionnement

Un album doit être inscrit dans la catégorie représentative de la grande majorité des œuvres de l'enregistrement.

Nombre de finalistes par catégorie

- S'il y a 10 inscriptions et plus : 5 finalistes seront en lice ;
- S'il y a entre 5 et 9 inscriptions : 3 finalistes seront en lice ;
- S'il y a moins de 5 inscriptions, le CQM se réserve le droit d'annuler cette catégorie ou de la jumeler à une autre catégorie.

Période d'inscription

La date limite pour inscrire un album est le vendredi 14 juin 2024.

Pièces à déposer

En plus du formulaire dûment rempli et du paiement d'inscription, le participant doit faire parvenir au CQM **6 exemplaires de l'album en format CD*** OU le **fichier audio WAV**.

*Le CQM ne retournera aucun document et pourra en disposer à sa guise.

Validation d'inscription

Tout formulaire doit être correctement rempli conformément aux règlements. Le CQM peut exiger des modifications à une inscription afin d'en assurer la validité.

Frais d'inscription

PRIX OPUS 2024-2025	Tarif	TPS 5%	TVQ 9,975%	Total
Album	60,00\$	3,00\$	5,99\$	68,99\$

Attribution des prix

Tous les résultats fournis par les juges sont colligés à l'aide d'un portail en ligne. Une série de calculs mathématiques est appliquée aux notes brutes afin de comparer les résultats de chacun des juges de manière objective et d'obtenir une note finale pour chacun-e des candidat-es, et ainsi, déterminer les lauréat-es et finalistes des Prix Opus.

Remise des prix

Le CQM remet les prix aux lauréat-es dans les six mois suivant la fin de la saison Opus. Le dévoilement des finalistes a lieu au moins 8 semaines avant la remise de prix. Les prix sont remis lors du gala des Prix Opus.

Modes de paiement

Le paiement de l'inscription doit se faire en ligne par carte de crédit ou par l'envoi postal d'un chèque libellé à l'ordre du Conseil québécois de la musique et envoyé à : Les Prix Opus, 1908, rue Panet, bureau 302, Montréal (Québec), H2L 3A2.

Critères d'évaluation

Album de l'année — Musiques médiévale, de la Renaissance, baroque		%
Proposition artistique	1. La proposition artistique est claire et affirmée.	5%
	2. Le répertoire présenté s'inscrit dans un programme cohérent et recherché.	7%
	3. Le choix des instruments utilisés permet de bien situer l'œuvre dans son époque et d'appuyer la proposition artistique.	8%
	4. La proposition artistique est originale et contribue à l'avancement de la pratique.	5%
Interprétation musicale	5. Par son interprétation, l'artiste ou l'ensemble démontre qu'il-elle maîtrise les langages musicaux et les codes stylistiques propres au répertoire.	10%
	6. Les musiques sont interprétées avec précision technique.	10%
	7. Les musiques sont interprétées avec une grande variété d'émotions, de couleurs, de textures et/ou d'impressions.	10%
	8. Par l'excellence de son interprétation, l'artiste ou l'ensemble s'approprie la musique et y appose une signature distinctive.	10%
Enregistrement	9. La précision de la prise de son et du mixage appuie la proposition musicale et en révèle la vivacité.	20%
	10. Le matriçage est professionnel et permet une écoute équilibrée.	5%
Informations	11. Le livret (ou document numérique d'accompagnement) fournit des informations pertinentes et sa présentation visuelle est inspirante.	5%
Expérience musicale	12. Cet album est un coup de cœur.	5%

Album de l'année — Musiques classique, romantique, postromantique		%
Proposition artistique	1. La proposition artistique est claire et affirmée.	6%
	2. Le répertoire présenté s'inscrit dans un programme cohérent et recherché.	9%
	3. Le choix des instruments utilisés permet de bien situer l'œuvre dans son époque et d'appuyer la proposition artistique.	4%
	4. La proposition artistique est originale et contribue à l'avancement de la pratique.	6%
Interprétation musicale	5. Par son interprétation, l'artiste ou l'ensemble démontre qu'il-elle maîtrise les langages musicaux et les codes stylistiques propres au répertoire.	10%
	6. Les musiques sont interprétées avec précision technique.	10%
	7. Les musiques sont interprétées avec une grande variété d'émotions, de couleurs, de textures et/ou d'impressions.	10%
	8. Par l'excellence de son interprétation, l'artiste ou l'ensemble s'approprie la musique et y appose une signature distinctive.	10%
Enregistrement	9. La précision de la prise de son et du mixage appuie la proposition musicale et en révèle la vivacité.	20%
	10. Le matricage est professionnel et permet une écoute équilibrée.	5%
Informations	11. Le livret (ou document numérique d'accompagnement) fournit des informations pertinentes et sa présentation visuelle est inspirante.	5%
Expérience musicale	12. Cet album est un coup de cœur.	5%

Album de l'année — Musiques moderne, contemporaine		%
Proposition artistique	1. La proposition artistique est claire et affirmée.	7%
	2. Le répertoire présenté s'inscrit dans un programme cohérent et recherché.	7%
	3. Le choix des instruments utilisés permet de bien situer l'œuvre dans son époque et d'appuyer la proposition artistique.	4%
	4. La proposition artistique est originale et contribue à l'avancement de la pratique.	7%
Interprétation musicale	5. Par son interprétation, l'artiste ou l'ensemble démontre qu'il-elle maîtrise les langages musicaux et les codes stylistiques propres au répertoire.	10%
	6. Les musiques sont interprétées avec précision technique.	10%
	7. Les musiques sont interprétées avec une grande variété d'émotions, de couleurs, de textures et/ou d'impressions.	10%
	8. Par l'excellence de son interprétation, l'artiste ou l'ensemble s'approprie la musique et y appose une signature distinctive.	10%
Enregistrement	9. La précision de la prise de son et du mixage appuie la proposition musicale et en révèle la vivacité.	20%
	10. Le matricage est professionnel et permet une écoute équilibrée.	5%
Informations	11. Le livret (ou document numérique d'accompagnement) fournit des informations pertinentes et sa présentation visuelle est inspirante.	5%
Expérience musicale	12. Cet album est un coup de cœur.	5%

Album de l'année — Musiques actuelle, électroacoustique		%
Proposition artistique	1. La proposition artistique est claire et affirmée.	8%
	2. Le répertoire présenté s'inscrit dans un programme cohérent et recherché.	5%
	3. Le choix des instruments/système de diffusion utilisés appuie la proposition artistique et met en valeur la qualité des oeuvres présentées.	4%
	4. La proposition artistique est originale et contribue à l'avancement de la pratique.	8%
Interprétation musicale	5. Par son interprétation/diffusion, l'artiste ou l'ensemble démontre qu'il-elle maîtrise les langages musicaux propres au répertoire.	10%
	6. Les musiques sont rendues avec précision technique.	10%
	7. Les musiques sont rendues avec une grande variété d'émotions, de couleurs, de textures et/ou d'impressions.	10%
	8. Par l'excellence de son interprétation/diffusion, l'artiste ou l'ensemble s'approprie la musique et y appose une signature distinctive.	10%
Enregistrement	9. La précision de la prise de son et du mixage appuie la proposition musicale et en révèle la vivacité.	20%
	10. Le matriçage est professionnel et permet une écoute équilibrée.	5%
Informations	11. Le livret (ou document numérique d'accompagnement) fournit des informations pertinentes et sa présentation visuelle est inspirante.	5%
Expérience musicale	12. Cet album est un coup de cœur.	5%

Album de l'année — Musiques jazz		%
Proposition artistique	1. La proposition artistique est claire et affirmée.	6%
	2. Le répertoire présenté s'inscrit dans un programme cohérent et recherché.	6%
	3. Le choix des instruments utilisés appuie la proposition artistique et met en valeur la qualité des oeuvres présentées.	6%
	4. La proposition artistique est originale et contribue à l'avancement de la pratique.	7%
Interprétation musicale	5. Par son interprétation, l'artiste ou l'ensemble démontre qu'il-elle maîtrise les langages musicaux et les codes stylistiques propres au répertoire.	7%
	6. Les musiques sont interprétées avec précision technique.	7%
	7. Les musiques sont interprétées avec une grande variété d'émotions, de couleurs, de textures et/ou d'impressions.	9%
	8. Par l'excellence de son interprétation, l'artiste ou l'ensemble s'approprie la musique et y appose une signature distinctive.	9%
	9. Les improvisations enrichissent les oeuvres en y apportant force et cohérence.	8%
Enregistrement	10. La précision de la prise de son et du mixage appuie la proposition musicale et en révèle la vivacité.	20%
	11. Le matriçage est professionnel et permet une écoute équilibrée.	5%
Informations	12. Le livret (ou document numérique d'accompagnement) fournit des informations pertinentes et sa présentation visuelle est inspirante.	5%
Expérience musicale	13. Cet album est un coup de cœur.	5%

Album de l'année — Musiques du monde et traditionnelles québécoises		%
Proposition artistique	1. La proposition artistique est claire et affirmée.	6%
	2. Le répertoire présenté s'inscrit dans un programme cohérent et recherché.	6%
	3. Le choix des instruments utilisés issus des cultures représentées appuie la proposition artistique et met en valeur la qualité des oeuvres présentées.	6%
	4. La proposition artistique est originale et contribue à l'avancement de la pratique.	7%
Interprétation musicale	5. Par son interprétation, l'artiste ou l'ensemble démontre qu'il·elle maîtrise les langages musicaux propres au répertoire.	10%
	6. Les musiques sont interprétées avec précision technique.	10%
	7. Les musiques sont interprétées avec une grande variété d'émotions, de couleurs, de textures et/ou d'impressions.	10%
	8. Par l'excellence de son interprétation, l'artiste ou l'ensemble s'approprie la musique et y appose une signature distinctive.	10%
Enregistrement	9. La précision de la prise de son et du mixage appuie la proposition musicale et en révèle la vivacité.	20%
	10. Le matricage est professionnel et permet une écoute équilibrée.	5%
Informations	11. Le livret (ou document numérique d'accompagnement) fournit des informations pertinentes et sa présentation visuelle est inspirante.	5%
Expérience musicale	12. Cet album est un coup de cœur.	5%

Album de l'année – Impulsions anciennes, classiques, romantiques, modernes, postmodernes		%
Proposition artistique 25%	1. La proposition artistique est claire et cohérente (concept, thème, inspiration, répertoire, etc.)	13%
	2. La proposition artistique contribue à l'avancement de la pratique.	12%
Interprétation musicale 40%	3. Les musiques sont interprétées avec précision technique.	13%
	4. Les interprétations sont incarnées; on y retrouve émotions, couleurs, textures, impressions, etc.	13%
	5. Par l'excellence de son jeu, l'interprète sait mettre en lumière le langage musical des œuvres.	14%
Enregistrement 25%	6. La précision de la prise de son et du mixage appuie la proposition musicale et en révèle la vivacité.	20%
	7. Le matricage est professionnel et permet une écoute équilibrée.	5%
Informations 5%	8. Le livret (ou document numérique d'accompagnement) fournit des informations pertinentes et sa présentation visuelle est inspirante.	5%
Expérience musicale 5%	9. Cet album est un coup de cœur.	5%